

Aide publique, Etat moderne et Développement en Afrique.

Par J.P. Komon
Université de Dschang

INTRODUCTION

La mondialisation qui, s'accompagne d'un risque réel de marginalisation des économies africaines(Collier,2004), a relancé les débats passionnés sur le financement de leur développement. Si d'aucuns pensent que le financement de la transition de ces économies passe par leur meilleure et profonde intégration au marché international(Frankel et Romer, 1999), d'autres par contre suggèrent qu'ils s'opèrerait mieux à travers la solidarité internationale, traduite par une aide publique au développement(APD) de plus en plus accrue et surtout efficiente. S'agissant de l'ouverture au marché international, la levée de tous les obstacles aux importations des PVD se traduirait par une hausse des recettes des pays exportateurs de 130 milliards de dollars Us/an et dans le même temps, une baisse des droits de douane de 50% leur apporterait un gain de 90 à 155 milliards de dollars Us. Au delà de ces supposés avantages, il convient de souligner que la combinaison économie ouverte et stabilité macroéconomique n'entraîne pas toujours la croissance économique notamment dans les pays ne maîtrisant pas le processus d'ouverture et ne l'accompagnant pas de politiques internes adaptées(Ocampo, 2002 ; Giraud,2002)

Parce que les solutions de marché n'ont pas permis aux pays africains de peser plus de 2% des échanges internationaux et de sortir automatiquement de l'état de crise et de pauvreté, le financement de la transition de ces économies pourrait reposer davantage sur la solidarité des économies développées. Pour atteindre par exemple les objectifs du Millénaire d'ici 2015, les pays industrialisés devraient porter à 175 milliards de dollars leur aide aux PVD, soit le triple de la somme actuelle(Heller et Gupta,2002). Cette aide, constituée d'un ensemble de moyens financiers(dons, prêts, assistance technique, frais de gestion, réduction de dettes) mis à la disposition des PVD par les Pays développés, les ONG et les organismes publics et malheureusement souvent gérés par des organisations bureaucratiques hypertrophiées, incompréhensibles et peu soucieuses des principes économiques élémentaires, connaît une évolution contrastée . En progression dans les années 80, les montants alloués à l'aide n'ont cessé de se réduire pendant les années 90, même si ce mouvement s'est stabilisé au début des années 2000, mais à un niveau historiquement bas: 50 milliards de dollars Us, soit 0,22% du revenu des pays donateurs en l'an 2000. Cette baisse qui a coïncidé avec l'effondrement du mur de Berlin, trouve des explications divergentes selon la nature du pays, c'est à dire selon qu'il est donateur ou bénéficiaire. Dans les pays donateurs, on l'accuse d'être inefficace et d'alimenter la corruption et pour ces raisons, une certaine opinion demande sa suppression ou tout au moins sa réduction. Dans les pays pauvres bénéficiaires, la baisse de l'aide s'explique par le fait que son octroi est de plus en plus soumis à un nombre impressionnant de contraintes et d'exigences «égoïstes» des bailleurs qui les insupportent et les poussent à en réduire la demande.

Toutefois, une réelle inflexion dans l'évolution de l'APD semble actuellement en cours. Les intentions annoncées d'un côté, de porter la part de l'aide à 0,7% du PIB et de produire davantage des biens publics internationaux sur la base des besoins définis par les pauvres eux-mêmes, et de l'autre de recourir de façon prépondérante plus que par le passé aux dons, laisse entrevoir une amélioration quantitative voire qualitative de l'aide publique au développement. Le renforcement de la solidarité internationale, conditionné à la mise en application dans les pays bénéficiaires des programmes d'ajustement et au souci prioritaire de résoudre les crises humanitaires récurrentes, et s'inscrivant dans la ligne obsessionnelle d'accroissement de la

somme totale d'argent mobilisée pour l'aide, ressemble davantage à l'expression chez les Etats donateurs en général et leur opinion publique relativement sensible en particulier, à une activité plus charitable qu'économique. On peut d'ailleurs se demander si l'accroissement annoncé de l'aide reflète selon les cas, la prédominance respective des motivations économiques--atteindre un taux de croissance requis--ou altruistes, d'arguments de justice ou d'équité, militaires ou stratégiques? En clair, on est en droit de savoir d'une part, quelle est la nature actuelle du devoir d'aide qui soutient la solidarité internationale à l'endroit des pays pauvres et d'autre part quelle est, par rapport aux motivations qui la guident, la meilleure manière de la gérer dans la perspective de l'amélioration effective de son efficacité dans un système de plus en plus global ?

L'observation des résultats économiques et financiers des pays africains bénéficiaires d'aide laisse transparaître un caractère pernicieux de la solidarité internationale(Boone, 1996 ; Burnside et Dollar,1997 ; Devarajan, Rajkumar et Swaroop,1998). Bien que la structure des transferts financiers vers l'Afrique ait été modifiée et leur volume maintenu voire nettement accru certaines années pour compenser une épargne locale faible et inconsistante(8%)(OCDE,2000), le résultat en matière de développement a été extrêmement décevant. La croissance des économies africaines bénéficiant de cette importante aide, a baissé en moyenne, malgré l'augmentation constante du pourcentage des aides par rapport à leur revenu et n'a donc pas par conséquent, contribué à réduire la pauvreté de manière significative(Boone,1996 ; Svensson,1997). Entre 1990 et 1998, elles ont enregistré un taux de croissance moyen annuel négatif(- 4.3%) contre 3.6% obtenu par l'Asie et font face à la fois, à un chômage «wicksellien» et à une amplification des cycles économiques de la crise et de la pauvreté. Si on considère uniquement les PMA dans les années 80 et 90, leur situation s'est dégradée nettement puisque leurs revenus par habitant ont cru moins vite que la moyenne mondiale. Pour beaucoup d'analystes, ils ont même fortement diminué au point d'entraîner ces pays dans «une trappe de pauvreté»(Giraud,2002).

L'occurrence de ces mauvais résultats économiques coïncide avec trois mutations importantes des relations économiques internationales notamment, une baisse tendancielle des budgets attribués par l'OCDE à l'aide publique aux PMA après plusieurs décennies de hausse ininterrompue¹, la prédominance des flux privés et des dons et un déplacement du consensus idéologique parmi un bon nombre d'acteurs du développement dans les pays riches qui pensent de plus en plus que, l'aide n'est utile et efficace que dans les pays qui pratiquent de bonnes politiques économiques et disposent des institutions de qualité et irréprochables. Depuis Monterrey(2002), ces mutations ont conduit à une prise de conscience de la nécessité de réformer à la fois le fonctionnement et la gestion de l'APD et de repenser la question du développement dans la perspective de rééquilibrer le processus actuel de mondialisation et du programme politique internationale qui l'accompagne. Certaines interrogations relatives à la nature du devoir d'aide, c'est à dire aider selon les mérites ou selon les besoins, et à son *ineffectivité* réelle sur les économies bénéficiaires témoignent d'un souci de réflexion davantage sur d'un côté, son efficacité effective sur les pays candidats-bénéficiaires de plus en plus nombreux pour des montants d'aide en régression que sur ceux qui contrôlent les performances des organismes d'aide dans les pays riches, et de l'autre le souci de réorienter son utilisation vers des activités peu visibles mais indispensables pour le bien-être des pauvres et l'édification d'un véritable programme social international. D'ailleurs, la volonté d'améliorer l'efficacité des programmes de développement que transparaît en filigrane dans les interrogations précédentes, n'est envisageable que si l'on accepte l'idée structuraliste selon laquelle, *le développement ne peut venir que du dedans*(Sunkel,1993). Accepter cela suppose d'abord, une remise en cause profonde des relations Nord/Sud, façonnées davantage

¹ L'aide publique au développement se monte à 0,09% du PIB des pays de l'OCDE en 1990 contre 0,05 dix ans plus tard.

aujourd'hui par une libéralisation des échanges reproduisant les anciennes asymétries et créant de nouvelles, ensuite une *débilatéralisation* de l'aide au profit d'une meilleure coordination respectivement des différentes institutions financières internationales et des PVD, et enfin une reformulation dans les pays bénéficiaires de l'Etat, acteur social supposé bienveillant et confronté ces dernières années, à l'émergence de multiples acteurs socioéconomiques rivaux/associés (Société civile, Ong), qui demandent une véritable «révolution démocratique» en matière de gestion de l'APD. Or, promouvoir la démocratie dans ces Etats exige l'exploration de deux types de solutions. D'une part, mettre en place des incitations appropriées pour limiter l'utilisation abusive par les agents de l'Etat, principaux gestionnaires de l'APD, des vastes plages de discrétion héritées de la complexification de la vie économique et sociale. Si cette solution de marché n'est pas possible, encourager d'autre part, le développement des contre-pouvoirs et des systèmes de *checks/balances* notamment, en promouvant la participation effective des populations bénéficiaires à la gestion et/ou au contrôle de l'APD. L'association de ces populations à l'élaboration des stratégies de leur propre développement économique et social présente un triple avantages. Il s'agit d'abord, de garantir une autonomie suffisante aux acteurs tout en limitant les effets de groupes d'intérêts, d'assurer ensuite la construction d'institutions étatiques modernes reposant en particulier sur la délégation de pouvoir et enfin, encourager l'accumulation de capital humain et de savoir technologique (capital-connaissance) endogènes dans une perspective à la fois de modernisation économique, de justice et de protection sociale.

Notre travail sera fait en deux parties. Dans la première, nous essayerons de révéler la vision du monde de laquelle découle le devoir d'aide et à sa suite, la nature au développement et son évolution. Dans une deuxième partie, nous allons montrer l'inefficacité actuelle de l'aide qui tient non pas au fait que les Etats bénéficiaires se préoccupent plus des politiques susceptibles d'être remarquées par les bailleurs, mais à la persistance des divers anachronismes socioculturels et à l'archaïsme des systèmes étatiques africains. En effet, ces Etats reposent sur une conception utopique du pouvoir politique et de la vie démocratique, et sur un postulat général erroné de «bienveillance sociale des hommes politiques, de l'administration et de tout son personnel». Pour améliorer l'efficacité de l'APD dans un tel environnement, il convient donc de réformer l'Etat africain, c'est à dire le moderniser.

1 . DE LA VISION DU MONDE A LA NATURE DE L'AIDE

Les évolutions du discours de légitimation de l'aide sont analysées successivement à travers quatre dilemmes éthiques, qui portent sur quatre questions fondamentales. Quelle est la vision du monde qui impose le devoir d'intervention? Quelle est la nature de ce devoir d'intervention? Quelles sont les éléments qui devraient guider l'allocation de l'aide? Et avec qui intervenir? Dans cette partie de notre travail, seules les deux premières questions vont retenir notre attention, les troisième et quatrième questions constituant le fondement de la deuxième partie.

1.1 De la vision du monde à l'intervention étrangère

On est régulièrement confronté, dans le discours des principaux bailleurs, à la dénonciation de deux phénomènes qui affecteraient l'humanité. Il s'agit d'une part, du nombre croissant de personnes privées de droits élémentaires et d'autre part du fossé énorme qui sépare le niveau de vie entre les riches et les pauvres. D'ailleurs, les analyses sur séries longues révèlent que l'évolution des inégalités internationales et internes aux pays, après une réduction ou stabilisation durant plusieurs décennies, est repartie à la hausse dans les années 80 et 90

Le sentiment d'injustice que l'on éprouve face à cette réalité dépend de l'analyse que l'on fait des causes des inégalités sociales, source de la pauvreté. Globalement et à la suite des psychologues, on distingue deux grandes catégories de causes de la pauvreté: une catégorie dite *dispositionnelle*, centrée sur les traits personnels du pauvre, et l'autre qualifiée de *situationnelle*, reposant sur les facteurs extérieurs au pauvre.

Cette distinction est fondamentale car elle permet d'expliquer la vision du monde et l'intention d'intervenir des pays et des citoyens les plus nantis. Ainsi, lorsque l'on privilégie l'*analyse dispositionnelle*, la pauvreté devient imputable exclusivement aux pauvres c'est à dire, à leur manque d'efforts individuels et/ou collectifs et dans ce cas, l'aide ne se justifie pas. A l'inverse, une *analyse situationnelle* lie l'injustice à des éléments externes aux pauvres et notamment à leur environnement, on pense davantage aujourd'hui à la mondialisation. Elle a un rôle ambigu d'autant plus qu'elle peut être un facteur favorable au rattrapage pour les pays pauvres en particulier pour ceux disposant de certains atouts tel: un Etat fort, légitime et dont les dirigeants ont une vision courageuse de l'avenir du monde de concurrence. Faute de quoi, ces pays et leurs populations voient se développer une série de cercles vicieux qui les enferment dans «la trappe à pauvreté». Dans ce cas, non seulement la mondialisation n'engendre aucun processus automatique de sortie de crise, mais contribue sans doute à les y maintenir. Il convient de signaler qu'entre les deux situations extrêmes évoquées ci-dessus, il y a le cas d'individus dont la pauvreté est imputable à leur appartenance à des pays mal gouvernés. Le devoir d'intervention dépendra dans ce cas intermédiaire, de l'analyse que fait le donateur de la situation réelle de cet individu ou de ce pays. S'il considère l'individu partiellement responsable de la gestion de son pays, l'aide ne lui sera pas octroyée. Par contre, si l'individu apparaît plutôt comme victime passive de la gestion de son pays(c'est le cas rencontré en Afrique), le donateur peut ou doit lui apporter impérativement une assistance.

L'analyse du discours des principaux bailleurs(Hibou,1998) et l'observation de l'aide au développement depuis les années 1980 révèlent la substitution de l'analyse *dispositionnelle* et dans une moindre mesure de l'analyse au moins intermédiaire à l'analyse *situationnelle*.

A la différence de ce qui se disait pendant les années 1970 à savoir que, la pauvreté est la résultante des conditions naturelles et des rapports internationaux inégaux ou inéquitables(Kobou,2004), aujourd'hui, les mauvaises politiques économiques, l'ignorance ou le refus de la bonne gouvernance et la qualité douteuse des institutions sont désignées par les économistes et les principaux bailleurs, comme les causes fondamentales de la pauvreté des pays africains(Hall et Jones,1999 ; Acemoglu, Johnson et Robinson,2001 ; Easterly et Levine,2003 ; Rodrik, Subramanian et Trebbi,2004). Ainsi, le regard porté actuellement par les bailleurs sur la pauvreté africaine insiste davantage sur les causes spécifiques liées aux africains eux-mêmes et en particulier davantage à leurs institutions (Edison,2003) que sur les rapports internationaux déséquilibrés. Tout semble se passer comme si, on essaye soit de dissocier largement les causes de la pauvreté et les causes de l'enrichissement soit de sous estimer les liens directs forts entre l'enrichissement des plus riches (les bailleurs et les hommes politiques, les bureaucrates des Etats bénéficiaires) et l'appauvrissement des plus pauvres c'est à dire, les citoyens pauvres des pays bénéficiaires pourtant clients du «cartel de l'aide». Il en résulte une disculpation progressive des riches qui participe à un mouvement à deux faces entamé depuis quarante ans, une «délégitimation» d'une aide systématique au développement et une disqualification immédiate du culte de «victimisation» permanente des pauvres.

On peut d'ailleurs penser à priori que, l'évolution du discours du développement et de l'aide au développement résulterait d'une meilleure compréhension des causes de la pauvreté et des erreurs antérieures de conception et d'exécution des programmes d'aide. Les récents changements d'approche de la part des responsables de l'aide au développement impliquant une meilleure coordination entre donateurs, une focalisation sur la réduction de la pauvreté et

des efforts renouvelés en vue de la réforme économique dans les pays africains bénéficiaires, s'inscrivent dans leur conversion à un des concepts les plus en vue de la communauté de l'aide au développement, la *sélectivité*.

La conversion des donateurs à la sélectivité serait l'aboutissement à la fois d'un déplacement idéologique dans les pays riches qui va déterminer probablement la nature du devoir d'aide aux pays africains et d'un mode de fonctionnement *cartellisé* de l'aide. Ainsi de 1960 aux années 1970, les interventions des donateurs en Afrique ont été guidées, soit par un souci d'humanisme notamment lorsque les pays riches étaient confrontés à des situations de détresses humaines inacceptables (pertes de droits, ou pauvreté absolue due à la sécheresse), soit par un souci de justice, traduite par une volonté de réparer des injustices passées (traite négrière ou colonisation) et dont les effets pèsent encore sur les victimes. Toutefois à partir des années 1980, malgré la persistance des préoccupations humanistes, les principaux donateurs vont progressivement et sous la pression des événements notamment, l'évolution de leurs opinions publiques sur des sujets tels que la colonisation, le rôle des pauvres dans la dégradation de leur propre situation, le discrédit des thèses de l'exploitation et l'atténuation des débats sur l'injustice ou l'iniquité des échanges, progressivement se convertir à l'idée de la nécessaire *sélectivité*. Elle repose sur le principe selon lequel, les aides ne seront efficaces que dans les pays où l'économie politique est saine et les institutions efficaces et irréprochables.

Il faut préciser que si l'aide matérialise une solidarité au niveau international, la question de son allocation se pose avec acuité d'autant plus que les organismes d'aide sont peu nombreux face à une immense demande, chacun jouissant d'un *minimonopole* sur ses produits, mais travaillant ensemble sous forme d'un *cartel*. Comme le volume d'aide a baissé et que ses flux ne sont pas illimités, il est probable qu'apparaisse à l'évidence un phénomène de *file d'attente*. Par conséquent, seuls les pays ayant de bonnes politiques nationales, c'est à dire ayant respectés les règles de sélectivité définies par le *cartel*, seront prioritairement servis. Même avec les bonnes politiques nationales, les autres pays devront probablement attendre que les premiers servis contribuent à leur tour à tirer leur propre croissance et qu'ils disparaissent du champ des pays à aider pour espérer être éligibles à l'aide internationale dont le volume ne cesse de se réduire.

En appliquant de façon indifférenciée ces règles de *sélectivité*, un bon nombre de pays les plus pauvres pourrait être probablement exclu de ce champ. Ceci est d'autant plus certain qu'ils sont en réalité, les plus mal gérées puisqu'ils disposent des institutions les plus faibles et fragiles (Acemoglu, 2003). Cet argument peut être nuancé car, une étude récente sur plusieurs pays, citée par Easterly (2002), n'a révélé aucune différence de notation des gouvernements en matière de démocratie, de service public, d'application de la loi et de corruption entre les pays ayant reçu des prêts de réformes des IFI en 2001 et ceux qui n'en ont pas reçu. En effet, du fait de l'absence de coordination des actions de la communauté de l'aide extérieure, des pays très corrompus, ne respectant pas les droits de l'homme et la loi comme le Kenya sous le Président Arap Moi, pouvaient avoir un volume d'aide plus important que d'autres ayant pourtant amorcé réellement une bonne orientation de leurs programmes de développement. Tout semble se passer comme si l'aide internationale applique de manière sélective le principe de sélectivité.

C'est probablement conscients de ces lacunes, associées à la difficulté d'application sans discrimination des sanctions et à la faible crédibilité de ces sanctions, que les bailleurs, sous la pression de la société civile, ont depuis 1999 exigé, pour d'autres le démantèlement du cartel des bonnes intentions (Easterly, 2002) et pour d'autres, la substitution de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), lancée fin 1996 et modifiée en 1999, à l'approche sélective. L'objectif d'une telle opération étant que l'aide extérieure bénéficie effectivement aux populations démunies des pays pauvres et qu'elle leur soit utile.

En attendant d'avoir les preuves d'une réelle conversion des bailleurs à cette nouvelle idée notamment la dernière qui, consiste à accorder des réductions de dette à une catégorie entière de pays sur la base de critères ouvertement affichés, on peut se demander comment ont évolué quantitativement et structurellement les aides extérieures en Afrique?

1.2 L'évolution de l'aide au développement subsaharienne

Les économies africaines au cours des années 80 font face à des déficits jumeaux qui ont conduit à une perte de compétitivité, une réduction du niveau de l'emploi dans certains secteurs, une réduction du pouvoir de négociation des travailleurs dans un contexte de concurrence généralisée et une accentuation des inégalités(Ondo Ossa, 1999). La sortie d'un tel processus passe à moyen et long terme par une restructuration de la société et de l'Etat et à court terme par un appel à la solidarité internationale. Cette dernière alternative bien qu'accompagnée de commentaires plutôt sombres(Daudin et Ventolu,2003) est d'autant indispensable qu'on a observé au cours de cette période dans les pays africains, une chute des recettes publiques en ratio par rapport au PIB: le prélèvement public des pays africains de la zone franc est passé de 21,4% en 1980/81 à 16,7% en 1988/89.

L'aide publique des pays du Comité d'aide au développement(CAD) de l'OCDE qui se présente sous forme soit des dons, soit des prêts avec facilités de paiement, représente la majeure partie des flux en direction des PVD. S'élevant pourtant à 0.22% de leur revenu national brut(RNB), elle est en baisse depuis la fin des années 90. Ainsi, sur la période 1989/1998, l'aide publique au développement totale des pays membres du CAD, exprimée aux prix et au taux de change de 1997, a diminué de 0,7% par an en moyenne. Son montant n'était plus que de 53 milliards en 1998, 50 milliards en 2000 alors qu'il atteignait 56,5 milliards USD en 1989.

Cette évolution n'a donc pas été linéaire; après une augmentation entre 1989 et 1992, l'aide publique au développement a diminué de manière continue entre 1992 et 1997, avant d'amorcer un mouvement de hausse à nouveau en 1998. Cependant, une décrue s'est enclenchée dès 1999, traduite par une réduction progressive des montants alloués aux PVD. Ce mouvement s'est d'ailleurs stabilisé récemment à un niveau historiquement bas par rapport à l'objectif fixé en 1970 par les Nations Unies d'une APD s'élevant à 0.7% du RNB des pays donateurs . On note que les donateurs ont transféré seulement 50milliards de dollars d'APD en l'an 2000 soit 0,22% de leur revenu national contre 0,35% en 1997, 0,25 % en 1996 et 0,33% en 1993/94).

La diminution importante du volume de l'ADP(20% en 2001 par rapport à 1999), résultant du désengagement des plus gros donateurs dont les USA(0.1% de leur PNB), l'Allemagne(0.28%) et le Japon(0.27%) et de la baisse des décaissements des organisations multilatérales, a coïncidé avec d'une part, la baisse des taux de croissance et l'accroissement des difficultés notamment les dysfonctionnements des institutions, rencontrés dans les pays africains, et d'autre part, l'émergence d'une nouvelle philosophie qui assigne désormais à l'aide publique des objectifs de long terme ambitieux, dont la lutte contre la pauvreté et le soutien au développement durable.

L'observation des données provenant du Rapport sur le Développement dans le Monde de la Banque Mondiale(1999) révèle que malgré la diminution en valeur absolue et relative du volume global des transferts, l'Afrique Subsaharienne continue à recevoir davantage d'APD en termes de % de son PNB que le reste du monde(voir tableau 1).

Tableau 1 REPARTITION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT PAR ZONE

	1989-1990	1994-1995	1999-2000
Afrique Subsaharienne	37.7	34.1	29.4
Asie du Sud et Centrale	16.0	15.5	15.6
Autres pays d'Asie et d'Océanie	19.5	21.8	23.7
Afrique du Nord et Moyen-Orient	13.7	12.6	10.6
Europe	2.1	4.2	8.0
Amérique Latine et Caraïbe	11.0	11.8	12.7
Total	100.	100	100

Source: OCDE, 2000

C'est ainsi qu'en 1999/2000, elle a récolté 29.4% de l'APD nette totale contre 38% en 1993/1994. Cette désaffection relative qui profite essentiellement aux pays de l'Europe de l'Est(2.1% en 1989/1990 contre 8% en 1999/2000) et les autres pays d'Asie et d'Océanie(19.5% en 1989/1990 contre 23.7% en 1999/2000) est perceptible lorsqu'on analyse l'APD bilatérale et multilatérale. Malgré des montants d'APD faibles, l'Afrique subsaharienne représente une priorité pour la Suède, la Norvège et le Danemark et dans une moindre mesure les Pays-Bas, pays où d'une part, l'APD est supérieure au niveau fixé par l'ONU(0.7% du RNB) et d'autre part les populations semblent satisfaites d'avoir atteint ou dépassé le niveau fixé et sont donc par conséquent moins enclines à réclamer une augmentation de l'APD. L'équilibre entre le niveau d'APD et le degré de satisfaction du public explique d'ailleurs le fait que entre 31 et 62% d'APD de ces pays sont orientées vers l'Afrique subsaharienne.

L'analyse de l'aide bilatérale, 70 à 72% de l'APD en 2000, montre que plus un pays est proche de l'objectif de 0.7%, moins il est disposé, aidé en cela par son opinion publique, d'accroître une aide jugée déjà adéquate. C'est le phénomène observé aux USA et aux Japon(Donnell, Solignac Lecomte et Wegimont, 2003). Une analyse profonde de cette aide publique bilatérale révèle que malgré les recommandations du CAD, 16,2% de l'APD bilatérale reste liée, 3% partiellement déliée et 80,8% totalement déliée(Rapport OCDE, 2002). L'Italie, le Canada et l'Espagne avec des parts d'aide liée supérieure à 50% sont les pays qui recourent le plus à cette pratique.

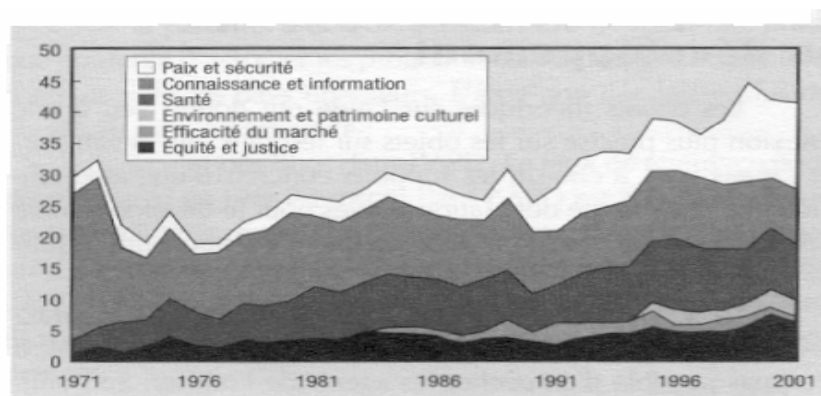
S'agissant de l'aide multilatérale, c'est à dire celle transitant par l'intermédiaire d'organisations internationales(IDA,CCE,FAO,PAM,PNUD, HCR etc...) et les ONG, elle a baissé depuis la fin des années 80; cette aide, nette des aides d'urgences, est passée de 6550 millions de dollars Us en 1987/88 à 6060 millions de Dollars Us en 1998/99. Plusieurs causes pourraient être avancées pour expliquer ce repli. On peut citer entre autres le ralentissement de la conjoncture dans les pays donateurs, la fin de la guerre froide, l'émergence de nouvelles règles contraignantes de politique économique tel que le Pacte stabilité et de croissance en Union Européenne(PSC en Europe), et la révolution idéologique dans beaucoup de pays de l'OCDE. En effet, l'APD baisse parce son efficacité est de plus en plus remise en cause ou contestée. Deux idées fortes entre autres de cette contestation sont avancées: l'accumulation du capital n'est plus vue comme la pierre angulaire du développement(Easterly,2001) et les

effets pervers de l'aide² sont largement reconnus. On peut d'ailleurs noter qu'aujourd'hui, plus d'un quart de l'aide bilatérale est liée (De La Chapelle, 2002) et le pourcentage du degré de liaison varie en fonction des pays, c'est à dire des motivations prioritaires des donateurs. Ainsi, les USA utilisent de temps en temps l'aide comme instrument de politique internationale³, alors que le Japon l'emploie plutôt comme instrument de politique commerciale. Les exemples de ces deux pays montrent bien que l'aide sert prioritairement à réaliser les objectifs des donateurs que ceux des bénéficiaires. En outre, on observe que dans beaucoup de pays donateurs, on utilise davantage l'APD à la résolution des crises humanitaires que le financement de la production des biens publics. Un sondage effectué par le FNUAP/MORI auprès de treize pays européens confirme d'ailleurs cette tendance qui pour certains, annonce clairement une amélioration de la qualité de l'aide apportée. Cette amélioration peut être mesurée par trois critères : la part de l'aide multilatérale dans l'APD, la part de l'aide non liée dans l'APD et la part des dons dans l'APD. Si la part relative dans l'APD des transferts des pays du CAD aux organismes multilatéraux et aux Ong n'a guère augmenté, celle des dons a cru suffisamment au-delà même de ce qui était arithmétiquement nécessaire pour compenser la baisse générale de l'aide. En 1989, elle représentait 0.22 % du RNB des pays du CAD et en représente toujours 0.22% en 2001. En revanche, la part de l'aide non liée a augmenté au-delà même de ce qui aurait été arithmétiquement nécessaire pour compenser la baisse générale de l'aide. En 1989, l'aide non liée représentait 0.14% du RNB des pays du CAD, elle se monte à 0.17% en 2001

Ces chiffres indiquent une décreue générale des flux d'APD dont une partie est néanmoins compensée par la transformation de leur forme en une autre plus favorable aux réels bénéficiaires. Il y a certainement moins d'aide, mais elle est qualitativement plus solidaire et les objets sur lesquels elle devait porter ont connu une nette amélioration. C'est ainsi que l'on a accepté, à la suite du Rapport du PNUD(1999) et des travaux de Sen(1983), que l'aide serve, en amont du jeu économique, à la production des biens marchands ou non qui bénéficient à toute la société. Il s'agit de biens de type particuliers de réseaux qui ont pour fonctions, l'insertion politique et social et l'intégration du plus grand nombre de personnes à l'échange commercial et de façon globale, promouvoir un développement durable.

C'est dans cette nouvelle perspective logique que l'on peut mettre les objectifs de développement du Millénaire, les initiatives régionales du Nepad et la répartition géographique ou sectorielle de l'APD. En effet, tant en Afrique du Nord, principale bénéficiaire de la réorientation de l'APD opérée depuis 1996 que l'Afrique au Sud du Sahara, l'aide sert de plus en plus non seulement au financement des infrastructures de base mais aussi et prioritairement à la production des biens publics au sens large, c'est à dire tous ceux qui contribuent au développement tant national qu'international. Ainsi, on remarque qu'entre le début des années 90 et l'année 1997/98, l'éducation a attiré 10% de l'APD bilatérale totale et non 8.7%, la santé 6% au lieu de 3.2%, l'approvisionnement en eau et services d'hygiène 6.6% contre 2.7%), la paix et sécurité 3% contre 0.5%, l'environnement et patrimoine culturel 4% contre 2.1%, l'équité et justice 2.9% contre 1.2%, la connaissance et information et efficacité du marché 2,1% contre 1%.

Graphique 1: EVOLUTION GRAPHIQUE DE LA PART DES BIENS PUBLICS AU SENS LARGE DANS L'AIDE BILATERALE DES PAYS DU CAD



² On peut ranger ici nationale, l'encouragement des gouvernements bénéficiaires
³ Ceci a été expérimenté

épargne
pays et

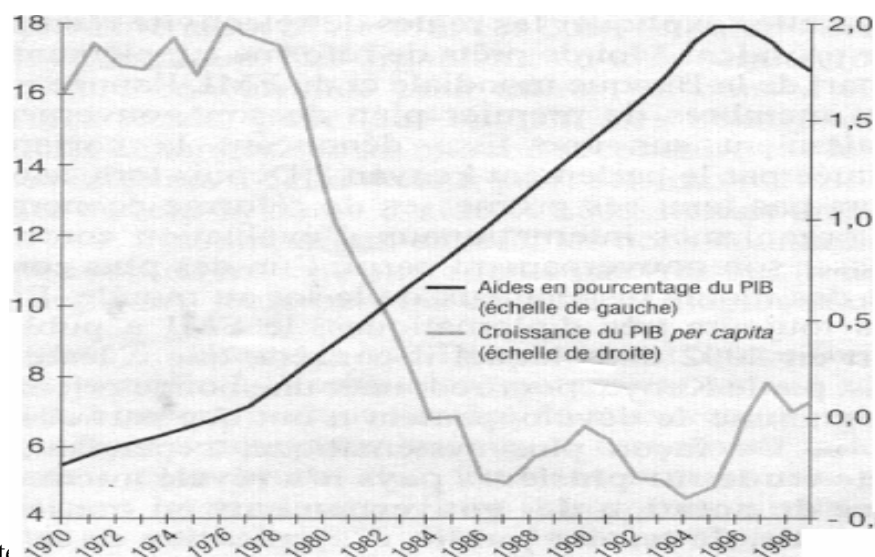
Source : OCDE(SDI)

Si on s'intéresse au graphique ci-contre, on se rend compte que depuis 1971, la paix et la sécurité, la connaissance et l'information, la santé, l'environnement et l'efficacité des marchés sont les biens publics au sens large qui ont des parts les plus importantes dans l'APD. La restructuration dans l'utilisation de l'aide au profit de la production des biens publics internationaux aurait des effets différenciés selon qu'on est bénéficiaires que donateurs, et d'ailleurs, les deux catégories de pays ont de profondes divergences d'appréciation quant à l'objectif de lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la situation des plus pauvres. Dans les pays bénéficiaires, elle permettrait l'insertion politique, la solidarité et l'intégration de plus de personnes à l'échange international. Alors que dans les pays donateurs l'on attend que ce type d'aide contribue à améliorer prioritairement les conditions de vie des plus pauvres et par conséquent, acquérir une force de travail dont une partie croissante sera bien éduquée et protégée contre des pandémies. Cette main d'œuvre sera d'une part, une source attractive et compétitive au moment où l'innovation technologique élargira des occupations mondialement mobiles et d'autre part, un terreau de nouveaux clients et fournisseurs bien formés et informés, et convertis aux vertus de la paix, de la stabilité et de la bonne gouvernance. D'ailleurs, on note à travers la production des biens publics grâce à l'aide internationale deux tendances. Premièrement, on relève une compatibilité entre une justification économique des puissances publiques nationales et une certaine gouvernance mondiale qui est en train de se construire. Et deuxièmement, on remarque que l'aide semble davantage se fonder dans les pays donateurs sur un argument théorique économique bien établi et de moins en moins sur sa dimension sacrificielle. Pour conforter cette assertion, une étude citée par la Banque Mondiale(Collier et Dollar, 2001) indique que pour que l'allocation de l'ADP soit plus efficiente du point de vue de la lutte contre la pauvreté, il faudrait que 68% de l'aide aille aux pays comportant une forte proportions de pauvres, assurant une bonne politique en la matière et que 28% des apports aillent aux pays qui n'en font pas une priorité. Cela impliquerait une hausse de 150% de l'aide consentie aux PMA.

Malgré ce doublement du flux total de l'assistance aux pays en développement, on peut douter de la possibilité de voir une restructuration de la répartition géographique et sectorielle de cette APD, héritée des années 1950, et une amélioration substantielle des résultats en matière de développement.

La croissance des pays africains bénéficiant d'aides importantes et orientées pourtant prioritairement vers le développement du capital humain, a baissé, en moyenne, malgré l'augmentation constante du pourcentage des aides par rapport à leur revenu(voir graphique 2), contredisant ainsi les conclusions du Rapport de la CNUCED de 2000 qui établissait une corrélation forte entre le niveau des dépenses de santé et d'éducation et le niveau de l'investissement. Plus précisément, les taux de croissance des économies africaines subsahariennes en recul de 0.2% par an en moyenne depuis 1965/66, sont restées les plus faibles entre 1990 et 1998.

Graphique2: L'AIDE EXTERIEURE ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN AFRIQUE



Source: World
réalisés par l'autoc...

Face à une situation économique dégradée⁴, on ne peut pas manquer de s'interroger sur les raisons de cette évolution et d'entrevoir une réaction et une réorientation progressive de la philosophie de l'ADP. Cette question mérite d'être posée d'autant qu'on observe ces dernières années, une évolution en parallèle des objets concrets de l'aide et d'un effort de moralisation de la communauté internationale qui, en général, irait de pair avec la rupture proclamée d'avec la relation *paternaliste* ou *néocolonialiste*, caractérisant jusqu'alors la solidarité (Lille et Vershave, 2003)

2 DES MODALITES D'INTERVENTION A L'ETAT MODERNE

Le monde de l'APD est profondément marqué aujourd'hui moins par des préoccupations de justice et d'équité que par des démarches dites *conséquentialistes*⁵. L'exigence absolue d'aboutir à des effets durables ou auto-reproductibles à travers la production des biens publics grâce à l'APD, conditionne étroitement l'efficacité de l'aide au choix de ses supports (donateurs) et à la capacité d'absorption⁶ et d'élaboration des politiques, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des administrations par les bénéficiaires. Les donateurs, engagés dans le *conséquentialisme*, doivent avant toute nouvelle action de solidarité prioritairement orientée vers la production des biens et services fondamentaux, évaluer l'effectivité de leur action antérieure et entrevoir en cas d'une inefficacité avérée à la fois, une

⁴ Le taux de croissance -4,3% contre 3,6% pour l'Asie du Sud et 0,5% pour les pays arabes et une situation sociale faible (le taux d'alphabétisation est inférieur à 53% alors qu'il est de 58% en Asie et dans les pays arabes.

⁵ On ne mène une action de solidarité envers les pauvres qu'après que l'on ait procédé à d'une part, à la définition a priori des priorités de l'aide et d'autre part à une évaluation de ses conséquences notamment, sur la pauvreté et le développement durable.

explication de cette situation et les voies d'en améliorer l'utilisation. Du côté du bénéficiaire, on doit aussi s'assurer de la moralisation des pratiques de l'APD d'autant qu'on sait que dans ces pays, les élites dirigeantes sont de plus en plus liées par le panier de biens publics, défini de façon participative et *a priori* avec la société civile et consignée dans la DSLP.

2-1 De l'ineffectivité de l'aide publique au développement.

Depuis les travaux de Griffin et Enos(1970), Mosley et alii(1987) et Krueger et alii(1989), la relation négative entre solidarité internationale et performance économique dans le cas africain a été révélée(*voir graphique2*). Des études plus récentes(Boone, 1996 ; Burnside et Dollar, 1997 ; Koulibally,1998; Devarajan et alii, 1998) l'ont d'ailleurs reconfirmé même si les travaux de Lévy(1987), Park et Pack(1990), Grignols et Bagwati(1996) ont plutôt découvert une relation positive entre l'aide et la croissance.

Considérant principalement les IDE, Ngango(1973) expliquait la relation inverse entre les IDE et la croissance économique par deux phénomènes. Le premier venait du caractère inapproprié et non prioritaire de certains investissements et le second, de l'absence de contrôle effectif de ces investissements par les autorités nationales, ce qui contribuait à une *strangulation des économies africaines*

Pendant, d'autres travaux notamment ceux de Abbot(1970), centrés uniquement sur l'APD, ont montré que celle-ci avait un effet paradoxal à la fois sur les économies des pays donateurs et bénéficiaires. Ceci vient du fait que l'APD, répondant à un projet aux contradictions ou motivations multiples(altruistes, commerciales, stratégiques, militaires et économiques), a des résultats sur la croissance forcément mitigés. Concernant les pays donateurs, l'aide n'est pas gratuite puisqu'elle y a des coûts d'opportunité non nuls; l'argent qu'ils consacrent à l'APD, même s'il contribue à accroître leur champ d'influence financière et commerciale, aurait pu leur permettre de produire chez eux d'autres biens nécessaires au renforcement de la cohésion sociale que des biens fussent-ils publics dans les pays pauvres. Toutefois, l'on sait aussi que la faible production de biens publics dans les pays pauvres a des effets néfastes aussi bien sur les pays bénéficiaires que donateurs. En effet, l'absence de paix et de stabilité, la mauvaise santé et éducation et l'inefficacité du marché ne contribuent pas à un large et égal accès des individus aux ressources, à la protection vitale, à la démocratie et à la participation. Un accès inégal aux ressources, résultant d'un faible investissement en biens publics, est la clé de l'inégalité des chances dans les pays bénéficiaires, non seulement au sens économique, mais aussi dans ses dimensions sociales, culturelles et politiques. Cette inégalité aura en cette période de mondialisation, d'importantes répercussions sur les pays donateurs : davantage de clients et fournisseurs compétitifs dans les pays ayant menés de bonnes politiques économiques, moins de migrations de leurs populations pauvres et exclues politiquement et socialement et par conséquent, moins de peurs dans les catégories sociales défavorisées(ouvriers et les chômeurs sans protection sociale) des pays donateurs. .

On peut penser qu'avec l'aide liée qui accroît le champ d'influence financière sur les pays pauvres, les donateurs amélioreraient leur situation. Il n'en est rien puisque, pour qu'ils tirent profit de cette aide à travers les multiplicateurs du commerce extérieur, il faut qu'ils soient compétitifs et aient une bonne spécialisation productive. Quant aux pays bénéficiaires où les taux de chômage sont élevés, les importantes ressources provenant de l'APD peuvent contribuer à accroître la production et donc une bonne utilisation des ressources productives, et améliorer la balance des paiements notamment lorsque les exportations et les importations sont élastiques.

L'effet de l'APD sur les pays donateurs et bénéficiaires n'est donc pas *a priori* prévisible. La situation est d'ailleurs rendue aujourd'hui totalement incertaine par l'action des principales organisations mondiales d'aide au développement, travaillant pour le compte des pays

donateurs. Celles-ci organisations, fonctionnant comme un *cartel de bonnes intentions*(Easterly,2002), forment un quasi-monopole à l'égard des pays pauvres démunis de pouvoir. Cling et alii(2002) et Heller et Gupta(2002), ont révélé leurs effets négatifs sur la pauvreté locale.

Néanmoins, il subsiste la question non tranchée du caractère paternaliste de l'aide et de l'implication de la société civile. Par son action, le *cartel de bonnes intentions* de l'aide a permis d'instrumentaliser l'aide: d'instrument économique elle est devenue un instrument socio-politique. C'est ainsi que le cartel s'emploie, à travers la nouvelle conception de la solidarité internationale, traduite par la définition et la priorité accordée à la production des biens publics mondiaux, à remodeler les sociétés de pays pauvres et à terme, leurs modalités d'expression probablement et prioritairement politique. D'ailleurs, on s'aperçoit du rôle important que ce cartel accorde à la société civile, même si l'on peut s'inquiéter de la multitude d'institutions qui composent cette nébuleuse, de la diversité de leurs niveaux de représentativité et de son impact négatif sur l'équilibre institutionnel de l'Etat

Malgré de multiples problèmes soulevés par l'aide⁷, on peut reconnaître avec Raffinot(2002) que l'aide n'a pas significativement stimulé la croissance des économies aidées. Toutefois, elle a contribué à faire progresser le niveau de bien-être des populations. On lui attribue une part de l'amélioration de la situation en matière de santé(croissance de l'espérance de vie) et d'éducation(réduction de l'analphabétisme) que retrace l'IDH, même dans les pays où la croissance mesurée conventionnellement par le PIB/HBT est faible ou négative.

Cette conclusion optimiste est rejetée pour le cas africain respectivement par Koulibally(1998) et par le rapport *Assessing Aid*(1999) de la Banque Mondiale. Partant de la microéconomie de la philanthropie, Koulibally explique la relation négative entre solidarité internationale et développement non pas par l'environnement politique comme l'ont signalé par ailleurs Burnside et Dollar(1997), mais par la politisation et la *paternalisation* excessive de la charité publique internationale. En effet, les Etats donateurs, par leur pratique de duplication indifférente des services offerts aux pauvres et de solidarité sans discrimination fondée de plus en plus sur les droits fondamentaux, sont devenus de *bons samaritains* et les nombreux Etats bénéficiaires, des enfants gâtés(Buchanan,1975 ; Bruce et Waldan,1990) incapables de se prendre en charge, de se fixer des priorités propres et par conséquent, d'échapper à la *trappe à pauvreté*. Dans cette relation fortement marquée par l'altruisme(Becker,1974,1976 et 1981; Bernheim et Stark,1988; Andréoni,1989 et 1990; Kolm,1994) et l'attitude obsessionnelle des donateurs d'augmenter la somme totale d'argent mobilisée pour l'aide en imposant leur vision du *bien* aux autres, tout se passe comme si les Etats bénéficiaires, *victimes permanentes* du dirigisme économique, social et politique, traduite par «je t'aide car je veux t'imposer mon modèle de développement et te convertir à la démocratie libérale de marché, assurant le maximum de bien-être à toute la population», sont chargés uniquement de vertu et sont incapables de toute violence, terreur et corruption(Bragança et Wallerstein,1982).

Or, les travaux respectifs de Easterly(2001), de Devarajan, Rajkumar et Swaroop(1998), reposant sur la *fongibilité* de l'aide(Park et Pack, 1990), expliquent *l'ineffectivité* de celle-ci sur la croissance par le comportement des donateurs et des bénéficiaires. Les pays riches qui paient les factures de l'aide extérieure, n'ont pas toujours la moindre idée des besoins de leurs clients(les Etats et les agents développeurs) et de l'utilisation qui en est faite. Par conséquent, chacun d'entre eux en situation de monopole et parce que n'appartenant pas à une vraie coordination internationale de l'aide, va multiplier les services offerts aux clients, qui

⁷ Les problèmes posés par l'aide sont de plusieurs ordres : risque de détérioration de la balance commerciale, l'inflation, l'appréciation de la monnaie en termes réels, l'appréciation des taux de change nominal et réel, encouragement de la corruption, du clientélisme et des dépenses inutiles.

dorénavant moins contraints financièrement, utilisent les ressources dégagées à des dépenses moins bien considérées par la communauté internationale.

Sur un autre plan, la duplication des services peut *a priori* constituer un signe de concurrence pour satisfaire le client en général et particulièrement l'Etat. Ceci n'est malheureusement pas exact pour deux raisons. Premièrement, la véritable concurrence de marché devrait éliminer la duplication. Pourtant, dans l'univers de l'aide, l'information n'étant pas parfaite, elle permet aux bénéficiaires en situation d'asymétrie, de profiter au maximum de la multiplication indifférente des services par les donateurs, signe de leur sécurité. Ceci encourage les Etats bénéficiaires à adopter des comportements opportunistes ou stratégiques notamment en privilégiant les politiques compatibles non pas avec les intérêts prioritaires des pauvres, mais avec ceux des donateurs. Il en vient deuxièmement que la naïveté des donateurs suscite la ruse des bénéficiaires, l'enlèvement du *bon samaritain* et la méfiance de nouvelle demande d'aide. En définitive, les *enfants gâtés* que sont les Etats bénéficiaires de l'aide, submergés par le flux d'aide, l'utiliseraient pour augmenter des dépenses non prioritaires. Les flux d'aide viendraient plutôt encourager la corruption et les relations de clientélisme, évincer l'épargne nationale et soutenir des dépenses inutiles (Daudin et Ventelou, 2003). Cette irrationalité dans l'allocation de l'aide, qui contribue à renforcer la dépendance des bénéficiaires par rapport aux donateurs en majorité d'aide liée, n'est envisageable que dans les pays où d'une part, les politiques économiques en général et celles de lutte contre la pauvreté en particulier sont mal définies et mal conduites (Banque Mondiale, 1999 ; Collier et Dollar, 2001; Fouda, 2005) et d'autre part les gouvernements se préoccupent peu des problèmes spécifiques des pauvres. A cause de l'inefficacité de leurs institutions, ces gouvernements sont très peu responsables et comptables de leurs actes à leurs propres citoyens.

Sur la base d'un échantillon de 56 pays dont 21 africains, Burnside et Dollar (1997) montrent que les pays qui conduisent de *bonnes politiques macroéconomiques* et qui reçoivent une aide massive, réalisent de meilleures performances économiques que les autres. En somme, une volumineuse aide, qu'elle soit coordonnée et focalisée sur la réduction de la pauvreté ne peut seul promouvoir des politiques crédibles par rapport aux exigences du millénaire. Par contre, si elle est octroyée de manière sélective uniquement aux pays conduisant des politiques économiques rigoureuses et libérales, traduites notamment par une relative bonne ouverture au reste du monde, des taux d'inflation et des déficits publics bas et une priorité accordée à la cohésion sociale, elle aurait probablement des effets plus positifs sur le développement à long terme et une influence diffuse sur la réorientation des flux.

D'autres auteurs dont Boone (1996) se sont intéressés en particulier au rôle de la nature du régime politique dans l'efficacité de l'aide. Si ces études établissent que l'effet de l'aide ne varie pas considérablement en fonction de la nature du régime politique, ils relèvent tout de même que les pauvres retirent de bien meilleurs avantages de l'aide dans les régimes démocratiques que dans les régimes politiques dictatoriaux. Ce résultat tiendrait au fait que dans les régimes démocratiques, les pauvres reçoivent directement l'aide puisqu'ils participent davantage dans la définition, la conduite et le contrôle à travers l'exécutif, des politiques d'utilisation de cette aide. L'action des pauvres, appuyée par une société civile saine, contribuerait malheureusement à affaiblir encore un peu plus le caractère démocratique de l'aide publique puisque, les gouvernements nationaux sont, à ce jour, les seuls titulaires d'une légitimité populaire..

L'une des conséquences majeures de ces travaux est, au niveau des principaux bailleurs dont principalement la Banque Mondiale, l'élaboration d'un nouveau programme de gestion de l'APD, inspirée par les analyses de Hyden (1983 et 1985), Soto (1986), MacGaffey (1987 et 1991) et Sandbrook (1987 et 1993). L'objectif majeur de cette orientation, qui introduit les

mécanismes de marché dans la gestion de l'APD et touche à la fois les donateurs et les bénéficiaires, est l'amélioration de son efficacité marginale.

Du côté des donateurs, il est prioritaire d'augmenter les flux⁸ de démanteler le *cartel de l'aide* qui d'abord, offre encore trop de produits pour une demande faible, se préoccupe ensuite davantage de la coordination des objectifs et intérêts divergents des donateurs que d'harmoniser localement l'offre et la demande d'aide et enfin utilise des critères de moyens et d'impact. Pour remédier à cette situation, l'on peut casser le lien entre le financement de l'aide et la coopération obligatoire avec la bureaucratie de l'organisme particulier qui apporte l'aide. Par conséquent, les organismes d'aide extérieure pourraient verser une partie de leurs ressources dans un fonds commun, destiné à aider les pays dont les gouvernements favorisent le développement d'une façon satisfaisante(Easterly,2002). Cette option a l'avantage de mettre en concurrence gouvernements bénéficiaires et donateurs.

S'agissant des gouvernements, ils bénéficieraient d'une aide que s'ils ont obtenu du fonds le label d'approbation «prodéveloppement». Parallèlement, les donateurs subiraient la concurrence d'autant qu'on donnerait au bénéficiaire d'aide, en fonction des besoins et souhaits exprimés, la possibilité de travailler avec l'organisme de leur choix. Le fonds émettrait ainsi des bons pour les bénéficiaires qui pourraient par la suite, les échanger contre des services dans le domaine du développement de n'importe quel organisme d'aide.

La concurrence ainsi rétablie, limiterait la duplication des services, susciterait l'émulation entre donateurs, et donnerait de réels pouvoirs, notamment de choix des prestataires de services et de renforcement du pouvoir des pauvres dans les centre de décision(Hibou,1998), spécialistes de la capture de l'aide, les pays pauvres.

Cette nouvelle conception de l'utilisation de l'APD impose une réforme dans les pays bénéficiaires de l'Etat qui se traduirait par, une prise en compte de l'émergence de nouveaux acteurs sociaux intéressés par la gestion de l'APD, un abandon du comportement opportuniste ou stratégique à effet appauvrissant jusqu'à lors développé par les bénéficiaires et un anéantissement des divers anachronismes archaïsmes des structures socioculturelles pénalisant les capacités productives.

Ces réformes qui traduisent une conversion des Etats bénéficiaires à des options socio-politiques qui ne sont pas les leurs, doivent se lire à travers la volonté nouvelle de restaurer l'Etat et de créer une démocratie participative

2-2 La restructuration de l'Etat : un préalable pour améliorer l'efficacité de l'aide

Les pertes de capacités de production observées dans les pays africains obligent à s'intéresser moins à la microéconomie des échanges Nord/Sud jugés imparfaite, injustes et inévitables(Stiglitz,2002; Kobou, 2005), qu'aux diverses relations entre les nouveaux acteurs économiques(associations, Ong et Société civile) et l'Etat archaïque⁸. En effet, l'optique autrefois quasi exclusive de justice internationale, basée sur les particularismes nationaux et l'aide d'Etat à Etat pour des raisons géopolitiques et géostratégiques, s'est affaiblie avec la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, tandis que les préoccupations de solidarités plurielles, coordonnées sous la bannière d'un front uni, se sont développées, entraînant dans leur foulée, une modification de la perception des opinions publiques des pays

⁸ Les politiques publiques en matière de santé et d'éducation exigent des ressources importantes. Les besoins supplémentaires sont chiffrés à 54 milliards de dollars par la Banque Mondiale pour réduire de moitié la part de la population pauvre des PMA. L'OMS évalue à 31 milliards de dollars les besoins d'aide pour le secteur de la santé publique et l'Unesco estime à 14 milliards de dollars les sommes à dégager en faveur de l'éducation des plus démunis.

⁸ Malgré l'expansion de la sphère marchande et la démocratisation du jeu politique, l'Etat ne s'est pas émancipé par rapport à la hiérarchie traditionnelle et aux contraintes de la redistribution communautaire et clientélaire.

de l'OCDE des questions de développement et de pauvreté et les politiques de coopération internationale, la diversification des modalités d'attribution de l'aide et de nouvelles exigences pour leur utilisation (Mac Donnell, Solignac Lecomte et Wegimont, 2003).

Avec le double mouvement de libéralisation économique et de libéralisation de l'espace public, traduit par l'émergence de nouveaux acteurs économiques et sociaux, on a admis que la solution de la transformation et du développement se trouve en grande partie entre les mains d'un ensemble d'acteurs encore très largement ignorés jusque là au nom du réalisme politique et de la croyance plus ou moins explicite de l'incapacité des populations sous-développées à comprendre les enjeux. Pourtant, le nécessaire positionnement du *citoyen pauvre* à côté du donateur et de l'Etat bénéficiaire, souligne à la fois l'émergence des préoccupations démocratiques dans les débats sur le développement et la confirmation que ce développement ne pouvait se décréter par l'imposition de mesures prises par des dirigeants et des élites coupées de leurs propres populations.

Si en priorité le devoir de solidarité est envers le citoyen pauvre selon le principe qu'il faut consacrer les efforts les plus importants aux objectifs dont les coûts sont faibles et les bénéfices élevés, on peut donc donner à l'Etat sans se préoccuper du comportement de ce dernier par rapport à la cible. Dès le milieu des années 80, le politique est apparue incontournable au point où les principaux bailleurs ont cherché à éviter le refus du politique en faisant appel aux courants de penser qui tendent à dépolitiser les perceptions et les interprétations (Hibou et Banégas, 2000). Ceci s'est traduit par deux attitudes. La première est de contraindre ou d'inciter, par le biais du volume d'aide accordée à travers des mécanismes du marché, les Etats bénéficiaires à mener des politiques au profit de leurs populations, c'est à dire à devenir prioritairement les principaux acteurs de leur propre développement. La seconde est de contourner l'Etat bénéficiaire et ses fonctionnaires défaillants et offrir directement l'aide au *citoyen pauvre*, à travers un fonds commun émettant des bons échangeables par le détenteur contre des services aux pauvres. Cette deuxième option qui s'inscrit dans la ligne du Millénium Challenge Account, a pour objectif l'appropriation du processus de la gestion de l'aide par le bénéficiaire final. Ceci est d'autant pertinent qu'on considère les Etats peu épris des principes de bonne gouvernance. C'est d'ailleurs sur cette raison que les Etats-Unis, sous le Président G.W. Bush, se fondent pour proposer de fournir une aide accrue aux seuls pays qui respectent trois critères : gouverner d'une manière juste, investir dans le bien-être des populations et encourager la libre économie.

Certes les deux solutions laissent transparaître des risques de paternalisme du donateur et à sa suite, un devoir d'ingérence et de réels problèmes de coordination des aides diverses chez les donateurs. S'agissant du comportement paternaliste, le développement promu par les donateurs, intègre l'ensemble des données de la vie sociale au point qu'il peut à la fois avoir comme objectif de mener une société à la démocratie et finalement s'identifier à cet objectif. La coordination des efforts quant à elle, s'avère difficile du fait de la diversité des objectifs et des intérêts, et de la duplication des services offerts aux pauvres. Toutefois, le devoir d'ingérence impose au receveur d'aide notamment l'Etat, de prendre la mesure de la complexification de la société et de l'économie, et de modifier complètement ses relations avec les acteurs économiques et sociaux émergents qui, ne sont pas en dehors de l'Etat comme l'ont malheureusement pensé Chazan et alii (1988)

Pendant longtemps, on a cru notamment avec la vision jacobine, inspirée de Rousseau, que l'Etat et les citoyens avaient une fonction d'utilité commune à maximiser sous contrainte du revenu dont le niveau dépend aujourd'hui de plus en plus de la globalisation. Cependant, les diverses crises et la globalisation ont révélé que les intérêts de l'autorité centrale et des nouveaux acteurs étaient selon les circonstances convergents ou divergents mais, qu'ils avaient tous avantage à réaliser des transactions autour de règles d'engagement et d'organisations prévisibles. Ainsi, l'allocation de l'aide par le donateur, et sa capture par

l'Etat bénéficiaire, ses fonctionnaires et le citoyen-cible vont révéler des jeux à quatre. Ces jeux, dans un environnement économique et politique libéralisé, pourraient contribuer à l'accouchement d'un Etat moderne où, l'influence des groupes d'intérêt devient une réalité incontournable à contrôler. D'ailleurs, ces groupes apprivoisent les techniques et modèles importés et les *instrumentalisent* dans leurs stratégies de conquête de pouvoir de décision.

En s'intéressant uniquement aux acteurs nationaux de ces jeux, on constate qu'au sein des administrations, organisations complexes impliquant de multiples échelons chargées de gérer l'aide, se sont constituées des groupes de fonctionnaires et assimilés qui, soit refusent une gestion optimale de l'aide parce qu'ils croient ou veulent encore croire à la bienveillance sociale et à la place prépondérante de l'Etat, soit la détournent au profit de leurs intérêts privés ou de leurs alliés, rétribués à l'occasion sur la base d'un système pour la circonstance caractérisé par une absence généralisée d'incitation monétaire et de sanctions(Laffont, 1999). Ces détournements, résultats de contrats parallèles, sont d'autant plus plausibles, malgré la libéralisation économique et politique traduite par le renforcement des marchés concurrentiels et le développement de la société civile(Jenkins et alii,1997 ; Tirole,1986 et 1994 ; Osborne et Gaebles,1992 ; Osborne et Plastrick,1997), que certains fonctionnaires nationaux comme d'ailleurs leurs collègues internationaux, au lieu de communiquer des éléments d'information aux autres acteurs sociaux nécessaires à la prise de décisions adaptées aux contingences et à la coordination de leurs actions sur le terrain, vont plutôt profiter de leur position de détenteur d'information privée pour imposer aux autres acteurs, selon évidemment leurs intérêts exclusifs, la guerre et/ou des transactions *collusives*(Dorby,1986 ; Darbon,1999)

Les distorsions potentielles causées par ces stratégies en particulier les collusions dans les mécanismes centralisés a deux facettes. D'une part, les actions et décisions que l'organisation(Etat) doit prendre peuvent être faussées par une manipulation ou occultation de l'information par un groupe lié à l'Etat. D'autre part, la collusion peut donner naissance à des transferts entre acteurs qui ne pourraient être réalisés voire avalisés par l'autorité centrale. Sur le terrain, ces comportements propres aux fonctionnaires conduisent souvent, à la privatisation des fonds de l'aide, le contrôle du mouvement associatif et des Ong et donc de l'espace rural et suburbain, la recomposition des alliances rurales et urbaines et l'ascension sociale pour les fonctionnaires devenus de véritables *entrepreneurs politiques*. Ces détournements sont d'autant plus plausibles que les fonctionnaires sont convaincus que les affirmations intransigeantes proférées par les donateurs et recoupés et relayés par les organismes internationaux ne dureront que l'espace de quelques années.

Pour éviter que ces groupes de fonctionnaires ne capturent totalement l'aide et ne l'utilisent à des fins propres, et la rendent par conséquent inefficace, le processus diffusion/importation/mimétisme doit être enclenché. En clair, un gros travail de divulgation et de décentralisation de l'information est absolument à faire. Ce travail pourrait néanmoins être facilité par le principe de révélation qui établi que, tout mécanisme d'allocation des ressources en information incomplète est équivalent à un mécanisme de révélation incitatif. Le mécanisme de révélation est l'engagement par le gouvernement à utiliser d'une certaine façon dans l'allocation des ressources, l'information privée à lui transmise par les agents économiques décentralisés. Il est incitatif s'il est dans l'intérêt de chacun de ces agents de transmettre sa vraie information privée et cet intérêt est suscité et encouragé par une rémunération compatible avec ses résultats ou ses performances.

Comme malheureusement cette information n'est généralement connue que des fonctionnaires et de quelques élites locales, sa diffusion dans la société en vue d'un meilleur contrôle de la gestion de l'aide, nécessite le recours à la fois à un système d'audit et à une forme de délation. On peut d'ailleurs imaginer la conduite d'enquêtes par le pouvoir judiciaire et les médias, devenus avec la libération de la vie sociale relativement dynamique en Afrique.

En outre, la réduction des marges de discrétion et des rentes de position des fonctionnaires pourrait s'opérer par la prolifération des associations et la formation de ses membres sur les enjeux de la libéralisation économique et politique et la répartition des rôles qui en résulte (Coussy, 1991 ; Lautier et alii, 1991 ; Sindzingre, 1996). Le nombre élevé des associations, constituées sur la base territoriale et tribale de femmes et d'hommes bien informés et éduqués sur les défis résultant de la mondialisation, va imposer des coûts de négociation prohibitifs aux fonctionnaires qui chercheraient à contrôler des associations d'origine diverses. Ces coûts amèneront davantage les fonctionnaires à éviter la *multipositionnalité* qui les place dans la situation de défenseurs des intérêts du local, des Ong et des associations de développement contre l'Etat et d'agents dévoués de ce même Etat. Ils imposeraient aux fonctionnaires plus de responsabilité et de transparence dans la gestion de l'aide au développement et aux bénéficiaires de l'aide, une importante marge de manœuvre dans la définition de leurs priorités en matière de projets de développement et d'allocation des fonds reçus.

La réduction progressive du rôle des fonctionnaires dans la gestion de l'aide résultant de la divulgation et du contrôle de l'information, de la prolifération et de la formation des associations de développement sur les enjeux de la libéralisation et du contrôle du local, renforcerait la collaboration Etat/Ong/donateurs et contribuerait à l'émergence de la bonne gouvernance, un des gages de l'efficacité. D'ailleurs, l'on pourrait penser qu'au regard des faiblesses actuelles de l'Etat africain qui expliquent ses piètres défaillances (Fukuyama, 2005), l'on encourage le système d'évaluation et de contrôle dans le processus et les mécanismes de gestion par les fonctionnaires et les responsables d'Ong, des ressources de la communauté. Ceci ne peut être mis en place que s'il existe des outils d'analyses statistiques permettant de suivre l'état de réalisation des objectifs du millénaire ou des cibles intermédiaires à définir.

CONCLUSION

L'aide publique au développement reste encore d'une importance capitale pour le financement du développement des pays d'Afrique au Sud du Sahara. Cependant sa légitimité, le discours qui la sous-tend et sa pratique ont connu ces dernières années de réelles mutations tant dans les pays donateurs que bénéficiaires.

Dans un premier temps, un consensus s'est réalisé sur l'idée que l'aide après avoir atteint des niveaux élevés, doit être progressivement réduite parce qu'elle n'est pas toujours efficace ; l'inefficacité étant davantage liée, pour les principaux bailleurs, à la mauvaise gestion des bénéficiaires et aux pratiques non coordonnées des pays donateurs.

L'aide dans un deuxième temps, n'a plus de préoccupation de justice corrective ou redistributive ; en effet, les débats sur les injustices historiques ou celles liées aux relations internationales inévitables semblent dépassés. Le souci d'efficacité qui a émergé ces dernières années, a par conséquent disqualifié les fondements éthiques de l'aide dans une optique de justice globale. Ce changement s'est opéré d'autant plus que l'aide accordée sans discrimination, sans limites et objectifs précis, n'a pas permis aux pays africains bénéficiaires, à la différence des pays d'Asie du Sud-Est, de réaliser des taux de croissance élevés, susceptibles de contribuer à réduire la pauvreté.

Les exigences de la mondialisation dont la compétitivité et une nouvelle organisation de la société, imposent qu'on veuille ou non, une plus grande efficacité de l'aide. Celle-ci sera obtenue dans les pays donateurs, par le démantèlement du « cartel de bonnes intentions » et la sensibilisation de l'opinion publique aux questions de développement, de coopération internationale et de pauvreté. En revanche, l'efficacité de l'APD sera retrouvée dans les pays bénéficiaires que si, l'on procède à une restructuration fondamentale des institutions et de

l'Etat, en instillant la délégation de pouvoirs, la mise en œuvre de politiques économiques cohérentes et crédibles et compatibles avec les intérêts des plus pauvres.

Cependant, il y a un risque que d'abord, la démocratisation et la modernisation qui ont permis l'émergence de nouveaux acteurs(société civile), ensuite leur participation progressive à la gestion de l'APD et enfin la transparence et la responsabilité, ne débouchent sur de nouvelles inefficacités résultant des transactions *collusives de type associatif* entre les représentants de l'administration ou du pouvoir et les élites locales ou les associations de développement. Tout dépendra de la manière dont l'Etat qui au nom de l'adaptation à la mondialisation va se montrer soucieux de la cohésion sociale c'est à dire, adopter des modes de pilotages plus négociés et coopératifs et associant tous les acteurs sinon égaux, tout au moins semblables.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOT,G.G(1970) «Economic Aid as a Unilateral Transfert of Ressources », *Journal of Political Economy*, vol.78, n° 6,pp1213-1227.
- ACEMOGLU, D.(2003) "Root Causes. A Historical Approach to Assessing the Role of Institutions in Economic Development", *Finance and Development*,vol.40, n°2, Juin.
- ACEMOGLU, D.(2003)"Why not a Political Coase Theorem? Social Conflict, Commitment and Politics", *Journal of Comparative Economics*.
- ACEMOGLU,D., JOHNSON, S. and A.ROBINSON JAMES(2000) "Political Losers as a Barrier to Economic Development", *American Economic Review*, vol.90,Mai,pp.126-144
- ANDREONI, J.(1990) "Impure Altruism and Donation to Public Giving", *Economic Journal*, 100,401, pp.464-477.
- ANDREONI,J.(1989) "Giving with Impure Altruism: Application to Charity and Ricardian Equivalence", *Journal of Political Economy*, vol.97,n°6,pp1447-14458.
- BANQUE MONDIALE(1998) "Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why?", World Bank Policy Research Report, Oxford University Press, Washington DC.
- BECKER,G.S.(1974) "A Theory of Social Interactions", *Journal of Political Economy*, vol.82,pp.1063-1093.
- BECKER,G.S.(1976) *The Economic Approach of Human Behaviour*, Chicago, University of Chicago Press.
- BECKER,G.S(1981) "Altruism in The Family and Selfishness in Market Place", *Economica*, vol.48,pp.1-45.
- BERHEIM,B. and O.STARK(1998) "Altruism within the Family Reconsidered: Do Guys Finish Last?", *American Economic Review*, vol.78, pp.1034-1045.
- BOONE, P.(1996) "Politics and the Effectiveness of Foreign Aid", *European Economic Review*, n°37,pp.577-585.
- BUCHANAN,J.(1975) "The Samaritan Dilemma" in E.PHELPS(ed) *Altruism, Morality and Economy Theory*, N.York, Russel Sage Foundation,pp71-85.
- BURNSIDE,C. and D. DOLLAR(1997) *Aid Policy and Growth*, Policy Research Working Paper,n°1777, The World Bank, Washington D.C
- BRANGANCA, I.(1982) *The African Liberation Reader*, London, Second Edition Press, 3Vols.
- BRUCE, N. and N., WALDAN(1990) "The Rotten Kid Theorem Meets the Samaritan's Dilemma", *Quarterly Journal of Economic*, vol.4, pp155-165.
- BRUNEL, S.(2002)
- CHAZAN, N., MORTIMER, R. , RAVENHILL, J. and J.,ROTHSCHILD(1988) *Politics and Society in Contemporary Africa*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.

CLING, RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica.

CNUCED(2002)

COLLIER, P.(1999) "Aid Dependency : A Critique", *Journal of African Economics*,8(4), Oxford University Press, Oxford, pp.528-545.

COLLIER, P. and D.DOLLAR(1999) "Aid Allocation and Poverty Reduction", Policy Research Working Paper, n° 2041, The World Bank, Washington D.C.

COUSSY, J.(1991) "Economie et politique du Développement" in COULON, C. et D.C. MARTIN *Les Afriques politiques*, Paris, Ed. La Découverte.

DARBON, D.(1999) »Une sortie de crise transactionnelle: le cas sud africain« in HANNOYER,J.(dir) *Guerres civiles, Economies de la violence, dimensions de la civilité*, Paris, Karthala.

DAUDIN, G. et B., VENTELOU(2003)»Aide au développement: Sommes-nous plus ou moins solidaires? », *Revue de l'OFCE*, n° 85, Avril

DE LA CHAPELLE, B.(2000), Les évolutions de l'aide au développement, in Développement et mondialisation, Les Cahiers Français, n° 310.

DOBRY, M.(1985) Sociologie des crises politiques, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques(FNSP)

DEVARAJAN, S., RAJKUNAR,A. and V., SWAROOP(1998) What Does Aid to African Finance ?, Mimeo, The World Bank, Washington D.C.

EASTERLY,W.(2002) "The Cartel of Good Intentions", *Foreign Policy*, n° 131, Juillet/Août.

EASTERLY, W(2000) "The Elusive Quest for Growth : Economist Adventures and Misadventures in Tropics", The MIT Press.

EDISON, H(2003) "Qualité des institutions et résultats économiques", *Finance et Développement*, Juin

EVANS, G. and S. WHITEFIES(1995) "The Politics and Economics of Democratic Commitment : Support of Democracy in Transition Societies", *British Journal of Political Science*, vol.25, pp485-514

FOUDA, S.(2005) Les problèmes de mises en oeuvre de la politique économique en Afrique, Conférences du GPE/Université de Yaoundé II.

FUKUYAMA, F.(2005) State Building. Gouvernance et ordre du monde au 21^e siècle, Table ronde.

FRANKEL, J.A et D. ROMER(1999) »Does Trade Cause Growth ?, *American Economic Review*, vol.89,n° 3, Juin.

GIRAUD, P.N.(2000) "Inégalités : faits et débats » in, *Societal*, Janvier.

GRIFFIN, K. and J. ENOS(1970) "Foreign Assistance : Objectives and Consequences", *Economic Development and Cultural Change*, vol.18, pp313-327.

GRINOLS, E. and J., BHAGWATI(1996) "Foreign Capital, Savings and Dependence", *Review of Economics and Statistics*, vol.58, pp 416-424

HALL, R. and C.I, JONES(1999) " Why Do some countries Produce so Much more Output per worker than others?", *Quarterly Journal of Economics*, n°114,pp83-116.

HELLER , P.S et S., GUPTA(2002) »Les enjeux de l'expansion des flux d'aide«, *Finance et Développement*, Juin.

HIBOU, B.(1998) Economie du discours de la Banque Mondiale en Afrique subsaharienne, Etudes du CERI, n°39, Mars.

HIBOU, B. et R., BANEGAS(2000) »Société civile et espace public en Afrique«, *Bulletin du Codesria*, n°1, pp 40-47.

HYDEN, G.(1983) No Shortcuts to Progress, African Development , Management in Perspective, Londres, Heineman.

HYDEN, G.(1985) "La crise africaine et la paysannerie non capturée", *Politique Africaine*, n°18, pp 93-113

JENKINS,K., CAINES, K and A. JACKSON(1998) Improving, Management in Government: The Next steps, Report to Prime Minister, London.

KANBUR, R.(2000)"Aid, conditionality and debt in Africa", in Finn TARP(ed), *Foreign Aid and Development: Lessons learnt and directions for the Future*, Routledge

KOBOU, G.(2005) L'iniquité dans le commerce internationale et le développement des pays pauvres, *News From African Institute*, n° 1, Janvier, Uppsalla.

KOLM, S.C.(1994) "The Theory of Reciprocity and the Choice of Economic System", *Investigaciones Economicas*, vol.18, pp67-95

KOULIBALLY, M.(1992) Les liens sociaux à l'épreuve : le ménage vu par les bailleurs de fonds, Abidjan Gidis/CI-Orstom.

KOULIBALLY, M.(1998) »Solidarité internationale, altruisme et sous-développement africain«, pp263-294 in MAHIEU, F.R et H., RAPOPORT(eds) *Altruisme: Analyses économiques*, Paris, Economica.

KRUEGER, A.O. , MICHALOPOULOS, C. and V., RUTTAN(1989) Aid and Development, Baltimore, M.D Hopkins University Press.

LAFFONT, J.J.(1999) Incentives and Political Economy, Oxford University Press, Oxford.

LAUTIER, B., MIRAS, C. et A., MORICE(1991) L'Etat et l'informel, Paris , L'Harmattan.

LEVY, V.(1987) «Does Concessionary Aid Lead to Higher Investment in Low Incomes Countries ?», *Review of Economics and Statistics*, vol 69.

LILLE F. Et VERSCHAVE F.X.(2003) On peut changer le monde. A la recherche des biens publics mondiaux, Paris, La Découverte, janvier.

MAC DONNELL, I. SOLIGNAC LECOMTE , H.B et L, WEGIMONT(2003) »Les tendances de l'opinion publique à l'égard de la coopération internationale pour le développement dans les pays de l'OCDE : vue d'ensemble«, in *L'opinion publique contre la pauvreté*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE.

MAHIEU, F.R. et C., EBOUE(1995) Ménages dynastiques, fonction de consommation et politique de stabilisation en Afrique, CERETIM, URA 1240, Un. De Versailles-St Quentin.

MOSLEY, P., HUDSON, J. and S., HORREL(1987) "Aid the Public and the Market in Less Developed Countries", *Economic Journal*, vol.97, pp616-641.

NAUDET, J.D.(2002) L'aide au développement est-elle un instrument de justice?, *L'Economie Politique*, n°12.

NARAYAN, D. and Petesh, P(2002). Voices of the poor, from many Lands, Oxford University Press and the World Bank.

NGANGO, G.W.,(1973) Investissements Etrangers en Afrique : le cas du Cameroun, Paris, Présence Africaine.

NORRO, M.(1994) Economie africaine: Analyse économique de l'Afrique subsaharienne, Bruxelles , De Boeck.

ONDO OSSA, A.(1999) Economie monétaire internationale, Paris, Ed. Esterm/Aupelf-Uref.

OSBORNE, D. and T., GAEBLER(1992) Reinventing Government : How the Entrepreneurial Spirit is Transforming the Public Sector, N.York, Plume.

OSBORNE, D. and P., PLASTRIK(1997) Banishing Bureaucracy : The Five Strategies for Reinventing Government, Reading Mass, Addison-Wesley.

PARK, H. and J.R., PACK(1990) " Is Foreign Aid Fongible? The case of Indonesia", *Economic Journal*, vol.82,pp188-194.

RAFFINOT, M..(2002) "Le second souffle de l'aide?", *Le Courrier de la Planète*, n° 67, Janvier.

RODRICK,D.(2004) »Getting institutions Right«, *CesifoDice Report*, 2/2004

- RODRICK, D., SUBRAMANIAN, A. and F., TREBBI(2005) "Institutions Rule : The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development", *Journal of Economic Growth*.
- SANDBROOK, R.(1987) "Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste », *Politique Africaine*, n° 26,pp15-41
- SANDBROOK, R.(1993) *The Politics of Africa's Economic Recovery*, Cambridge M.A., Cambridge University Press.
- SINDZINGRE, A.(1996) "Crédibilité des Etats et nouvelles insecurities : l'économie politique des réformes en Afrique", Communication pour la 8^{ème} Conférence de l'EADI, Vienne, 11 et 14 Sept.
- SOTO, H.(1986) *The Other Path : The Invisible Revolution in the Third World*, N.York, Harper and Row Publishers.
- STIGLITZ, J.E.(2002) *La grande désillusion*, Paris, Fayard.
- SVENSON, J.(1997) *When is Foreign Aid Credible ?* , Policy Research Working Paper, n° 1470, The World Bank, Washington DC.
- TIROLE, J.(1986) "Hierachies and Bureaucracies : On the Role of Collusion in Organisation", *Oxford Economic Papers*, n°2, pp181-214
- TIROLE, J.(1994) "The Internal Organisation of Government", *Oxford Economic Papers*, n°46, pp 1-26.